CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ÉTIOLOGIE ET LA THÉRAPEUTIQUE

DES ÉPIDÉMIES.

N° 95.

9.

Tribut académique

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 28 JUILLET 1837;

Par Remy Dastas,

D'Oursbelille (Hautes-Pyrénées);

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE MONTPELLIER;

Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine.

MONTPELLIER,
IMPRIMERIE DE VEUVE RICARD, NÉE GRAND, PLACE D'ENCIVADE, 8.
1837.

AU MEILLEUR DES PÈRES

ET

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

En vous offrant le premier essai de mes études médicales, je satisfais au vœu le plus cher de mon cœur. Puisse-t-il vous dédommager des sacrifices que vous n'avez cessé de faire pour mon bonheur et mon éducation !

A Monsieur LESPOUNE, Prêtre.

Je n'ai pas oublié les bontés que vous avez eues pour moi.

A MON MEILLEUR AMI,

M. LARRÉ, Docteur en Médecine.

Fraternité, attachement inaltérable.

R. DASTAS.

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ÉTIOLOGIE ET LA THÉRAPEUTIQUE

DES ÉPIDÉMIES.

En 1821, lorsque la fièvre jaune faisait des ravages non loin de nous, et semblait menacer la France de pareils malheurs, les questions d'épidémie, de contagion, d'infection, etc., acquirent, par les craintes d'alors, un intérêt autrement vif que l'intérêt scientifique. Une ardeur irrésistible poussait toutes les intelligences médicales vers la solution de ces problèmes. On observa, on étudia, on raisonna. Mais, soit que le sujet fût encore enveloppé de trop d'obscurités, soit parce qu'à ses difficultés intrinsèques se joignissent celles qui provenaient des préjugés, des passions, des fautes de ceux qui voulaient l'approfondir, on ne put s'accorder, une discussion s'engagea; cette discussion se changea bientôt en dispute, et le champ de la science fut transformé en une arène bruyante où les adversaires oublièrent

plus d'une fois la gravité de leur mission, et même encore les convenances les plus vulgaires.

Le danger cessant, l'ardeur des contendants se ralentit et s'éteignit bientôt au milieu de la sécurité générale. On eut moins de regrets alors de ne pas s'être entendus, et l'on songea à autre chose. Malheureusement le choléra marcha vers nous ; ce point, d'abord imperceptible par son éloignement, est devenu une immense calamité qui a couvert l'Europe de deuil. A ce propos, les disputes recommencèrent ; mais cette fois nous avons subi la conséquence de notre ignorance ou de nos fautes. Le choléra a passé au milieu de nous, et notre haute civilisation n'a pu lui imposer des barrières, et nos lumières n'ont pu percer sa mystérieuse obscurité. Il nous a traités tout comme si nous étions d'ignorants Asiatiques ou de barbares Moscovites.

Cependant tout n'a pas été malheureux dans cette tourmente. Il me semble que la science a gagné aux rudes leçons que nous avons reçues, et que les problèmes agités en 1821 avec passion et scandale, ont été repris en 1831 avec convenance et dignité. Pour moi, je vois maintenant plus de chances de réussite pour celui qui voudra s'en occuper. Certes, ce ne sera pas dans mon travail qu'il faudra chercher les acquisitions que la science a faites à ce sujet, et prononcer sur leur mérite. Ma plume est trop inexpérimentée. D'ailleurs, je ne me sens pas capable de prononcer sur les questions de 1821, même avec le secours des améliorations de 1831. J'ai voulu seulement faire voir comment je les ai comprises. Si j'ai dit vrai, tout le mérite en revient à mes maîtres ; si je me suis trompé, les conséquences n'en seront fâcheuses pour personne, pas même pour moi, si je suis suffisamment protégé par l'indulgence de mes juges.

Mon principal but, dans la rédaction de ce travail, est d'exposer, aussi méthodiquement que possible, le résultat de mes réflexions sur un sujet qui passe à bon droit pour difficile, afin d'en noter ce qui m'a paru bon, et d'obtenir, par la discussion, des corrections utiles. Je terminerai par quelques considérations pratiques qui se déduiront naturellement des prémisses.

Il m'a semblé qu'un bon moyen d'obtenir le résultat où j'aspire, était d'étudier : 1° si, sous le point de vue de leur cause, les maladies générales pouvaient être distinguées et classées ; 2° si, de cette distinction et classification, on pouvait tirer des conséquences utiles à la thérapeutique.

DISTINCTION ET CLASSIFICATION DES MALADIES GÉNÉRALES.

On ne doit pas perdre de vue une chose importante : c'est que le traitement prophylactique des maladies dont je traite, est celui qu'il importe principalement d'améliorer. Il vaut mieux prévenir que guérir, surtout quand il s'agit d'affections graves. Or, pour prévenir ces maladies, il faut avoir des notions sur leurs causes, connaître les conditions d'action de celles-ci pour les empêcher, si c'est possible. C'est donc vers la connaissance de cette cause que nos efforts doivent se diriger. Je profiterai de ce que la science possède à ce sujet, et j'en ferai la base de mes divisions. Quoiqu'il paraisse démontré par l'observation que des maladies susceptibles de devenir générales peuvent naître spontanément, toutefois c'est d'une origine extérieure qu'elles proviennent le plus communément. Leurs causes sont donc externes ; c'est dans les agents qui nous entourent, animés ou inanimés, qu'il faut les chercher pour les signaler, les éviter, les détruire.

Je dois toutefois commencer par un aveu : les causes des maladies générales sont inconnues en elles-mêmes, quant à leur substance. La plupart ne sont ni visibles, ni tangibles. On peut pourtant souvent dire où elles se trouvent, quelle est la raison de leur existence ; et cela suffit quelquefois pour nous mettre à même de les détruire, ou de nous placer hors de leur atteinte.

Là-dessus j'établirai mes catégories : je placerai dans la première celles sur la formation desquelles notre ignorance est complète, et qui ne sont appréciables que par leurs effets. A côté d'elles je mettrai

celles qui, quoique connues, sont hors de la portée de nos moyens.

La seconde catégorie comprendra les maladies dont la cause est accessible à nos moyens d'investigation et d'action.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

Elle se subdivise naturellement : 1° en maladies dont la cause est inconnue ; 2° maladies dont la cause est hors de notre puissance.

A. — Les maladies de cette première subdivision ont cela de commun qu'elles sont entièrement inèxplicables dans leur origine, leur marche, leur cessation, et que nous sommes par conséquent obligés de les subir, sans pouvoir, dans l'état actuel de la science, opposer à leur invasion aucune arme efficace. Nous tâchons de les guérir quand elles se montrent, voilà tout. Quant au traitement prophylactique, il se compose d'une série banale de précautions hygiéniques dont l'observation est toujours bonne à pratiquer, mais dont l'utilité spéciale, pour les cas dont il s'agit, est très-contestable.

En dépit de l'orgueil de nos lumières et de notre civilisation, l'existence des maladies de cette espèce est démontrée. On s'est beaucoup moqué *du quid divinum* d'Hippocrate. Ce grand homme, reconnaissant l'insuffisance des conditions sensibles et appréciables pour expliquer certaines épidémies, constatait son ignorance par ce mot, aveu prudent, mille fois préférable à l'erreur qui tient la place d'une vérité, usurpe ses droits, et éloigne toute idée d'amélioration et de progrès.

On avait attribué à l'enfance de la science, à l'inexpérience des auteurs anciens, l'impossibilité de l'explication de ce qui est connu sous le nom de grandes épidémies, de ces fléaux qui font le tour du globe, frappant capricieusement tel pays plutôt que tel autre, à marche irrégulière, vagabonde, entrecoupée, déconcertant toutes les théories, apparaissant, disparaissant sans cause apparente. De nos jours nous avons été témoins et victimes de deux maladies de ce genre, l'une grave, l'autre légère, le choléra et la grippe, et nous n'en savons pas plus à ce sujet que ceux qui nous ont précédés dans cette étude.

Les plus remarquables entre ces maladies qui se jouent de nos prévisions, de nos précautions, et qui jusqu'ici ont échappé à toute exploitation étiologique, sont ces épidémies catarrhales dont l'histoire a conservé le souvenir : la grippe surtout, le choléra, la suette anglaise. Je leur conserve le nom consacré, qui est celui de grandes épidémies.

Serait-on autorisé à penser que, dans ces cas, la cause morbide n'est pas externe, et qu'elle échappe, par conséquent, à la règle générale précédemment établie. Cette assertion ne me semble pas soutenable. Malgré notre ignorance sur cette cause, il est permis de penser qu'elle habite hors de nous. Il y a, dans ces épidémies, une modification analogue du système général des forces de tous ceux qui en subissent l'influence. Or, pour qu'un changement si complet, si profond, ait lieu dans une masse d'individus qui diffèrent tant d'ailleurs, il faut nécessairement qu'il existe au dehors un agent commun qui s'exerce sur tous et d'une manière puissante; car il serait absurde de croire que tous les organismes se sont donné le mot pour s'affecter dans le même temps et de la même manière.

B. — La cause est connue, mais nous ne pouvons rien sur elle : ceci a lieu dans les maladies générales qui reconnaissent pour agent provocateur un état particulier de l'atmosphère. Ce sont des conditions de chaleur, d'humidité, de froid, de sécheresse, portées à un haut degré, ou bien des transitions brusques de l'une à l'autre. Les maladies générales qu'elles produisent sont dites petites épidémies, maladies catastatiques, et l'état atmosphérique qui leur donne lieu s'appelle constitution médicale. Les maladies des saisons sont du même genre; elles méritent aussi le nom de catastatiques. Une grande différence qui distingue les petites épidémies des grandes, c'est que, dans celles-là, le rapport de la cause à l'effet est connu; aussi les effets des constitutions médicales se devinent-ils souvent d'avance. La constitution sèche et froide produit des affections inflammatoires; la constitution sèche et chaude, des affections bilieuses, etc. Ici on acquiert une expérience qui est impossible pour les grandes épidémies.

Les maladies des climats sont une constitution médicale fixe. Mais

il ne faut pas oublier que ce qui fait le vice d'un climat peut quelquefois être heureusement modifié. Alors la maladie rentre dans la seconde catégorie. Beaucoup de pays déclarés malsains sont devenus très-salubres par suite des améliorations hygiéniques.

Nous ne pouvons rien pour modifier les constitutions médicales, ce qui justifie le titre de ma subdivision. Toutefois on peut se transporter dans les pays où elle ne règne pas, et quand on reste aux lieux où elle sévit, il est bon de prendre certaines précautions qui, quoique ne pouvant rien sur la cause elle-même, placent le corps dans des conditions favorables, et lui permettent de lutter avec avantage contre l'agent morbide. Ici l'hygiène préservatrice a plus de puissance que dans les grandes épidémies.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

On se rappelle qu'il s'agit ici de maladies dont la cause est accessible à nos moyens d'investigation et d'action. Deux conditions sont nécessaires : premièrement il faut connaître le lieu où cette cause s'établit ; 2° il faut avoir la possibilité de son annihilation. Le lieu où elle s'établit peut être l'atmosphère, les aliments, ou divers objets animés ou inanimés avec qui nous sommes en relation.

Causes atmosphériques. — Ce n'est pas dans l'atmosphère que ces causes prennent elles-mêmes leur origine : c'est à la surface du globe ; là elles se volatilisent ou sont entraînées par l'eau vaporisée. Une fois mêlées avec l'air, elles s'introduisent avec lui dans le corps par les communications naturelles ou artificielles ; mais il est probable que les canaux respiratoires sont leurs voies habituelles. L'air est seulement un excipient. Il suffit donc de connaître le foyer d'où émanent les particules délétères, et de les détruire pour que la maladie soit annihilée. Tantôt le foyer est circonscrit, et il est aisé de le faire disparaître. C'est ainsi que, suivant le rapport de Zimmermann, une quantité de choux jetés dans des jardins voisins donnèrent lieu, en se pourrissant, à une fièvre très-maligne qui se manifesta à Oxford dans le collége de Wadham. Tantôt le foyer est

plus général, il est répandu dans tout un pays : par exemple, dans les régions chaudes recouvertes de marais où stagnent des eaux chargées de matières animales et végétales, il règne une fièvre rémittente bilieuse qui durera probablement tant qu'on n'aura pas assaini le pays en donnant un écoulement à ces eaux. Ainsi, la destruction des foyers appartient à l'hygiène individuelle ou à l'hygiène publique.

Il est bon de distinguer, comme l'ont fait quelques auteurs, les maladies de cette catégorie suivant la provenance et la nature du miasme. Celui-ci peut être d'origine végétale ou animale.

Origine végétale. — Les miasmes d'origine végétale peuvent être fournis par des plantes vivantes. Tels sont ceux que l'on prétend être exhalés par le mancenilier, le *rhus toxicodendrum*, le laurier rose à l'état sauvage. Mais ces émanations funestes ne peuvent pas donner lieu à des maladies générales, à cause de la circonscription toujours limitée du foyer.

Ce sont surtout les émanations des végétaux morts, entassés et pourrissant dans l'eau, qui infectent l'air de toute une contrée, sont transportés par les vents, et attaquent un grand nombre d'individus à la fois.

Ces miasmes se combinant avec certaines conditions de localité, parmi lesquelles on place au premier rang l'humidité, la chaleur du jour, la fraîcheur des nuits, paraissent donner lieu principalement à des fièvres bilieuses rémittentes ou continues, à la fièvre jaune.

Dans les localités où ces conditions sont portées à un moins haut degré, ce sont des fièvres intermittentes, simples ou pernicieuses qui sont produites. Toutefois c'est dans la nuit que le miasme paraît le plus actif, probablement parce que l'humidité qui le renferme se condense par l'abaissement de la température, et que les couches inférieures en sont alors plus saturées.

Enfin, le miasme végétal privé d'eau perd beaucoup de son activité ; aussi, dans les pays secs et qui ne sont pas exposés aux vents venant des contrées humides et marécageuses, les végétaux morts ne donnent lieu à des maladies que lorsqu'ils sont entassés en grand nombre, comme dans l'exemple de Zimmermann cité plus haut.

Ces maladies sont des fièvres graves, mais qui n'apparaissent que dans la sphère d'action alors toujours circonscrite du foyer.

Origine animale. — Les animaux vivants placés en grand nombre dans un espace étroit, altèrent la composition de l'air en enlevant une portion de l'oxigène nécessaire à la respiration. Il en résulte des asphyxies, mais ceci ne peut être regardé comme une maladie générale.

Fréquemment la proportion d'oxigène voulue n'est pas enlevée par la respiration ; l'air paraît pur à l'eudiomètre, et cependant il renferme des germes de maladies graves et de mort. D'où cela peut-il provenir? probablement des émanations excrétoires qui s'élèvent de la surface du corps, qui s'échappent par ses ouvertures, et notamment par la respiration.

Ainsi, l'air vicié par une agglomération considérable d'individus, ne l'est pas parce qu'il perd, mais bien parce qu'il reçoit. Ainsi, l'homme même, à l'état de santé, est une source permanente d'émanations funestes qui, dans les cas ordinaires, ne nuisent pas parce qu'elles sont largement disséminées dans l'atmosphère. Mais si ce dernier en est saturé, il se développe des qualités funestes. On a remarqué que celles-ci étaient d'autant plus promptes et plus actives, que les individus agglomérés étaient plus malpropres. Lorsque ces individus sont malades, les émanations dont je parle acquièrent un degré encore plus élevé d'énergie. C'est ce qui s'observe dans les hôpitaux où les malades sont trop rapprochés et les salles mal aérées. Des maladies graves, des fièvres putrides, des typhus, des pourritures d'hôpital, ne tardent pas à survenir.

Nous venons de tracer en peu de mots l'histoire du développement de ces terribles maladies qui frappent les armées, les villes, les vaisseaux, les prisons, les hôpitaux.

Des individus sont en trop grand nombre par rapport à la localité qui les renferme : l'air contient bientôt une quantité d'émanations, dont je parlais plus haut, suffisante pour devenir délétère. Ceci arrivera bien plus tôt si les précautions hygiéniques ont été oubliées ou négligées. Enfin, quand la cause générale est assez active, elle

domine les organismes, et une épidémie apparaît. D'abord des cas isolés sont observés ; si, la cause subsistant toujours, le nombre des malades s'accroît, elle acquiert dès ce moment une plus grande énergie. Le mal se multipliera par lui-même, tant que les conditions fâcheuses subsisteront. De là tant de désastres que les populations ont si souvent à déplorer. Je ne parle pas d'un autre mode de propagation que peuvent avoir ces maladies, c'est-à-dire la contagion ; il en sera question bientôt. Mais ce qu'il m'importe de constater ici, c'est que l'agglomération des sujets sains ou malades est la cause première et principale du mal.

Les miasmes qui proviennent de la décomposition de substances animales privées de vie, quand ils ne sont pas suffisamment éparpillés dans l'atmosphère, produisent des maladies putrides ou gangréneuses. Ces maladies ne sont pas rares chez les personnes qui s'adonnent outre-mesure aux dissections, et passent une trop grande partie de leur temps dans des amphithéâtres infects. Des épidémies de maladies de ce genre ont souvent sévi sur des armées campant au milieu de morts gisant sur la terre ou mal ensevelis.

Les excréments en grande quantité, des ports dont les eaux étaient saturées de substances d'origine animale, l'ouverture inconsidérée ou mal conduite de caveaux où se trouvaient de cadavres en putréfaction, etc., ont été considérés, à bon droit, comme la cause de maladies plus ou moins générales dont l'histoire est consignée dans les annales de la science.

De nos jours on a voulu nier cette influence délétère des miasmes qui s'élèvent des corps morts ; on a cité des faits ; on a parlé d'exhumations faites sans danger ; mais tout cela ne peut pas prouver l'innocuité des émanations dont il s'agit. On a prouvé par là, ce que l'on savait déjà, que lorsque l'endroit où ces miasmes se dégagent est suffisamment aéré et sec, le danger est bien moindre et peut même devenir nul. Quant aux exhumations, si le lieu est bien exposé, la cause peu active, et les précautions bien prises, elles seront toujours faites impunément : mais ces précautions, ces procédés, que notre civilisation moderne a raison de considérer comme une belle conquête, prouvent

précisément ce que l'on conteste, c'est-à-dire la nocuité des émanations de substances animales entassées et décomposées.

Du reste, il faut avouer que la putréfaction de corps morts ou des débris animaux n'est plus maintenant, comme jadis, cause de maladies épidémiques. Nous devons cette amélioration aux progrès de la chimie et de l'hygiène ; actuellement ce n'est que dans des cas rares que de foyers semblables peuvent s'établir, et même encore le plus souvent n'agissent-ils que comme moyens auxiliaires de la cause principale de l'épidémie.

Les maladies produites par les circonstances dont je viens de parler me paraissent mériter le nom de maladies infectieuses ou par infection.

Causes alimentaires. — Une cause délétère peut s'introduire dans le corps avec les aliments : de là tant de maladies individuelles ; si cette cause est suffisamment active, et qu'elle s'exerce sur beaucoup de monde, il en résultera une maladie générale. Les famines qui jadis désolaient les populations, peuvent, sans trop forcer l'analogie, se ranger dans cette division ; les aliments de mauvaise qualité dont une localité se nourrit rendent bientôt celle-ci malade ; de mauvaises boissons produisent un effet semblable. On conçoit que, suivant la nature et les propriétés de la substance délétère, l'affection qui en sera le résultat devra présenter une nature et une physionomie différentes. De toutes les maladies de ce genre, la plus célèbre et la plus commune est celle qui est désignée par les anciens auteurs sous le nom de raphania ; ce sont des affections adynamiques, gangréneuses, convulsives, qui se déclarent dans les localités où l'on se nourrit de céréales de mauvaise qualité, et surtout de seigle ergoté : les épidémies dues aux vices de l'alimentation, me paraissent devoir conserver le nom de pandémie qu'elles possèdent déjà.

On appelle pandémie, une maladie qui, à la suite d'une cause locale passagère, comme un siége, une disette, affecte une population entière ; le sens plus précis et plus restreint que je donne ici à ce mot, me paraît plus favorable à la distinction des maladies générales ; d'ailleurs il s'éloigne peu de la définition admise.

Causes virulentes. — Ces causes ne sont pas généralement suscep-

tibles de se dissoudre ou de se disséminer dans l'atmosphère; il y a des exceptions à cette règle dont j'aurai soin de parler : elles donnent lieu à des maladies connues généralement sous le nom de contagieuses; la contagion étant un sujet extrêmement difficile et débattu, je dois, pour faciliter l'exposition de mes idées, faire précéder celles-ci de quelques considérations qui me paraissent importantes.

La propriété contagieuse ne me paraît appartenir essentiellement et absolument à aucune maladie; celle qui passe pour la plus contagieuse, ne l'est pas dans certaines circonstances (1).

Tout au contraire, dans des conditions données, une maladie qui n'est pas habituellement contagieuse peut le devenir.

La contagion est un résultat double dépendant, d'une part, de l'énergie de la cause, et, de l'autre, de la prédisposition du sujet; ainsi une maladie se propagera par contagion, ou ne se propagera pas, suivant qu'elle rencontrera des individus suffisamment préparés. Ici se rencontrent des nuances très-nombreuses, source de faits contraires que l'on s'oppose continuellement, pour soutenir la contagion ou la non-contagion d'une maladie.

Il résulte de ce qui précède, que si on donne le nom de contagieuses à toutes les maladies qui seront susceptibles de se communiquer, le nombre des maladies contagieuses sera très-considérable. Définissons la contagion ; plus tard je caractériserai les maladies contagieuses.

On pense généralement maintenant que la contagion est : le mode en vertu duquel un individu malade communique sa maladie à un ou plusieurs individus au moyen d'un agent matériel qui, étant le produit d'une élaboration morbide, fait naître, chez ceux qu'il atteint par contact médiat ou immédiat, pourvu qu'ils soient disposés convenablement, une maladie semblable à celle dont il provient.

Si, faisant l'application de cette définition, qui, du reste, est connue, et qui sépare sagement la contagion de tous les phénomènes qui lui ressemblent en apparence, on déclare contagieuses toutes les mala-

(1) Caizergues, mémoire sur la contagion de la fièvre jaune, page 8.

dies qui pourront présenter cette circonstance, on établit un cadre nosologique très-ample où une foule de choses disparates devront être comprises.

Je pense, avec beaucoup d'auteurs, que toutes les maladies qui s'accompagneront d'une dégénérescence humorale, d'une élaboration de produits morbides, se communiqueront par contagion toutes les fois que le produit morbide sera assez actif et la prédisposition du sujet sur lequel il agit suffisante.

Il me serait facile de citer des cas avérés de contagion de ce genre : il n'y a que les névroses, dont la communication, suivant le mode actuellement défini, me paraît fort difficile, pour ne pas dire impossible, pourvu, bien entendu, qu'il n'y ait pas élaboration d'un liquide morbide.

Mais peut-on accepter comme base d'une division pratique, fondamentale, un caractère dont la définition juste, mais large, ouvre la porte à une foule de maladies vis-à-vis desquelles il faut se comporter bien différemment ?

Ainsi, tout le monde est d'accord sur ce point que la contagion est une indication de prophylaxie ; mais faut-il s'éloigner de tous les individus qui pourront avoir en eux des germes de contagion ? A ce compte, presque tous les malades devraient être isolés.

Il me semble qu'il vaut mieux, après avoir fait la part de ce qui est et peut être la contagion *in genere*, après avoir constaté sa possibilité dans une foule de maladies, établir en pratique une règle meilleure que la précédente, dont la conséquence est vicieuse.

Examinons de près si le rôle que joue la contagion dans les maladies est toujours le même, ou bien s'il varie. Dans ce dernier cas, la conduite du médecin devra varier aussi.

1° La contagion est un phénomène assez rare dans beaucoup de maladies, pour qu'on soit autorisé à ne pas le regarder comme un de leurs caractères. Cette contagion ne peut acquérir une importance thérapeutique que dans certains cas. Je citerai pour exemple de ce genre de maladies, entre une foule d'autres : la phthisie, les scrofules, l'ophthalmie. Ici les indications principales se tirent de la

nature du mal, de son siége; la contagion est plus que secondaire.

2° La contagion acquiert plus d'importance dans d'autres maladies où elle devient bientôt un moyen auxiliaire et souvent puissant de propagation. Ceci s'observe principalement dans les maladies épidémiques dont il a été question jusqu'ici, toutes les fois que la cause, soit par l'activité des agents qui lui ont donné naissance, soit par la prédisposition des sujets, acquerra un haut degré d'énergie. On a remarqué qu'alors les produits morbides, que le corps sécrète, que les émanations dont il est le centre, étaient doués d'une virulence particulière, et étaient capables de procurer une maladie semblable à celle dont ils étaient le produit : ce qui constitue une véritable contagion, suivant la définition donnée plus haut et acceptée par moi. Les causes qui pourront produire cette contagion, seront, pour les grandes épidémies, d'une part, la gravité, la malignité des symptômes; de l'autre, la prédisposition des sujets, déterminée par l'action épidémique elle-même ou d'autres causes affaiblissantes. Pour les maladies infectieuses, ce sera tout ce qui pourra donner au miasme des qualités plus puissantes et plus délétères; et, par conséquent, ce sera l'activité de la cause générale qui placera la plupart des sujets dans un état presque continuel d'imminence morbide, et l'activité de la cause locale, c'est-à-dire une plus grande détérioration dans le corps contagiant. Tout semble alors, en effet, frappé du cachet morbide : forces, tissus, matières excrétées. Dans ces cas et dans toutes les maladies générales, l'agglomération des individus sains, et surtout malades, aggrave le mal; les causes énervantes morales et physiques qui augmentent la prédisposition, sont les conditions au milieu desquelles se développe et s'étend la contagion.

Il est très-remarquable que le miasme, devenu alors contagieux, ne peut agir que lorsqu'il est en certaine quantité; on ne peut l'emprisonner dans un liquide à la dose suffisante pour la réussite de l'inoculation. D'ailleurs son mode d'introduction naturel paraît être la respiration : circonstance dont les adversaires de la contagion se sont servis pour nier sa possibilité dans les maladies dont il est actuellement question.

3° Enfin, il est des maladies dont la propriété contagieuse est le caractère habituel. Ces maladies ont de particulier, et ceci est fondamental, que le *contagium* se suffit à lui-même, qu'il n'a pas besoin, dans l'immensité des cas, du concours des circonstances atmosphériques. Quant à la prédisposition du sujet sur lequel ce *contagium* opère, elle est indispensable, mais elle existe dans la plupart des cas; elle n'a pas non plus besoin des causes affaiblissantes dont j'ai parlé plus haut. Aussi les immunités sont rares.

Il y a, comme je viens de le dire, des exceptions à cette règle touchant l'inutilité du concours des choses atmosphériques, et des prédispositions spéciales pour l'exercice des contagions de cette sorte. Ainsi tout le monde sait que la rage se communique plus facilement durant les grandes chaleurs. D'un autre côté, un sujet muqueux, lymphatique, scrofuleux, est, tout étant égal d'ailleurs, plus accessible à la contagion syphilitique. Mais, je le répète, ceci est l'exception, et quiconque compterait toujours là-dessus se tromperait fort souvent.

On suppose donc avec raison que, dans les maladies de ce genre, la cause est assez puissante pour surmonter et dominer la plupart des organismes; elle serait donc très-redoutable si elle était toujours susceptible de volatilisation, et qu'en cet état elle conservât les mêmes propriétés. Heureusement il n'en est pas ainsi.

Le plus souvent le *contagium* est fixe, et il se maintient à l'état liquide ou solide dans les produits excrétés par le corps malade. Cette circonstance, favorable dans le sens que je viens d'indiquer, est funeste sous un autre point de vue; car la fixation du virus, la difficulté qu'éprouve l'air à le dissoudre, sont cause qu'il est transportable.

Bien moins aisément destructible, il s'arrête sur certains corps, y conserve ses qualités funestes, voyage avec eux, et va porter la maladie loin des lieux où elle a pris naissance. Cette communication est d'autant plus aisée, que les substances dans lesquelles le *contagium* se fixe et se conserve le plus long-temps sont précisément celles qui servent à nos usages habituels et immédiats. Ce sont les tissus

de drap, de coton, les plumes, les matelas, toiles, etc. Aussi les maladies qui le produisent sont-elles contagieuses par elles-mêmes et par intermédiaires.

La matière contagieuse porte le nom de virus, et les maladies qui se développent sous l'influence d'un virus méritent le nom de maladies virulentes, ce qui revient à dire qu'elles sont essentiellement contagieuses. Mais comme j'ai écrit plus haut que la contagion n'était le caractère esssentiel d'aucune maladie, dans ce sens que la plus contagieuse peut présenter l'absence de ce phénomène, on prendra le mot *essentiellement*, non dans un sens absolu, mais dans un sens relatif.

Ainsi ces maladies sont plus contagieuses que les autres, et ce qu'il y a principalement à redouter dans leur mode de propagation est la contagion.

Une explication encore sur le mot virus. Les auteurs le considèrent comme une substance fixe, toujours solide ou liquide; et ils l'appellent miasme quand il est volatil. Cette distinction ne me paraît pas devoir être acceptée. La volatilité d'un corps n'en change pas la nature. Ainsi, suivant moi, le miasme qui sera habituellement contagieux sera un virus : tel est celui de la petite vérole. L'expression miasme doit être spécialement consacrée à désigner les produits qui s'exhalent des foyers généraux ou locaux d'infection, tels que je les ai définis plus haut.

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES.

La thérapeutique est l'art de prévenir ou de guérir les maladies. En quoi la connaissance des causes peut-elle servir pour ce double but? Pour répondre à cette question, il faut savoir de quelle cause l'on veut parler, car il y en a de plusieurs espèces, et leur valeur thérapeutique varie souvent.

Évidemment la cause occasionnelle a peu d'importance, la cause

formelle en a davantage. Quant aux causes efficientes, prédisposantes, déterminantes, elles occupent un rang élevé. Quand elles ont produit leur effet, on n'a aucune puissance sur elles, car alors on a affaire à une affection qui s'est formée en conséquence de l'action étiologique, affection qui n'est qu'un état particulier du système vivant, dans lequel on a trouvé une cause essentielle, une cause prochaine qui ne sont pas visiblement de mon ressort. Tant que l'effet des causes précédentes n'a pas eu lieu, que, par conséquent, le changement organico-vital qui constitue la maladie n'est pas formé, on peut soustraire le corps à l'influence de la cause, ou bien le placer dans des conditions favorables à la résistance. Lorsqu'au contraire la maladie a commencé, les indications se tirent principalement de sa nature, de ses effets probables par rapport au sujet, et alors la considération des causes essentielles prochaines mérite un haut intérêt.

On peut conclure de là que les causes efficientes, déterminantes, prédisposantes, regardent la thérapeutique préservatrice, et que les causes essentielles et prochaines se lient particulièrement à la thérapeutique curative.

Donc les causes des maladies générales qui ne peuvent être qu'efficientes, déterminantes, ou prédisposantes, en un mot qui précèdent l'affection, sont essentiellement la base de la prophylaxie de ces maladies.

Néanmoins il ne faut pas croire que leur connaissance devient inutile du moment que l'évolution des phénomènes morbides a lieu. Elles peuvent être avantageuses sous trois points de vue principaux, même dans ce cas. 1° L'affection qui se manifeste par des symptômes évidents, quelquefois même alarmants, peut ne pas avoir encore jeté de profondes racines. Alors elle n'est pas complète encore, et ce n'est qu'à la condition de la persistance de la cause qu'elle a des chances d'existence et de durée. Si on lui ôte cet appui, le mal peut être enrayé dès son principe ; c'est le cas de l'axiome : *sublatâ causâ tollitur effectus.*

2° Quoique l'affection soit profondément établie, et qu'elle exige

un mode de curation basé sur sa nature propre, par conséquent sur la cause prochaine ou essentielle, il se peut que la persistance de la cause externe soit une circonstance aggravante qu'il est bon d'écarter. De cette manière on peut simplifier une maladie, en atténuer les effets.

3° La connaissance de la cause extérieure est, dans une foule de cas, une notion utile, indispensable même pour arriver à la détermination de l'affection, à l'appréciation de sa cause prochaine ou essentielle.

On peut tirer ce triple parti de l'étude des causes que nous avons étudiées pour le traitement des maladies générales, quand elles existent déjà.

Ainsi, un individu, par suite de l'usage d'un pain fait avec du seigle ergoté, présente-t-il des contractures, quelques phénomènes convulsifs, des gangrènes partielles et circonscrites, etc., il est possible d'arrêter presque subitement la marche de son mal en le soumettant à une meilleure alimentation. Voilà un exemple du premier parti.

Un typhus s'est développé chez un individu plongé dans l'atmosphère connue pour donner lieu à cette maladie, si vous le transportez dans un air salubre, vous aurez certainement beaucoup de chances de guérison. C'est un exemple du second.

Enfin, une affection se manifeste par des symptômes trompeurs ou indécis; on ne peut prononcer sur sa nature. Comment peut-on la traiter alors? Mais l'on se rappelle que le sujet est soumis à l'action de telle cause extérieure donnée, que telle maladie générale règne autour de lui. C'est un trait de lumière; on prescrit des remèdes dans ce sens, et le malade guérit, quoique les symptômes aient paru signifier toute autre chose ou n'aient rien signifié du tout. Que de fièvres intermittentes que l'on ne diagnostique pas autrement, et que l'on traite heureusement sur ce seul indice! N'est-ce pas pour faciliter les succès de ce genre que l'on recommande tant aux médecins, depuis Hippocrate, de se mettre au courant des maladies qui règnent habituellement ou accidentellement dans les localités où ils pratiquent?

On le voit, il n'est pas indifférent de connaître ou d'ignorer la cause extérieure d'une maladie, lors même que celle-ci est formée. Toutefois, il faut en convenir, c'est principalement sous le rapport prophylactique que l'on peut utiliser les notions relatives aux causes des maladies générales. Il ne s'agit pas ici d'un objet de peu d'intérêt. Je l'ai déjà dit, il vaut mieux prévenir que guérir. D'ailleurs la thérapeutique curative ne s'applique qu'à l'individu; la thérapeutique préservatrice regarde les agglomérations : une mesure unique peut sauver une ville, un royaume. Aussi, en présence d'un aussi noble but, toutes les intelligences médicales ont tressailli, et de tout temps ont convergé vers lui par des efforts unanimes. Courage, dévouement, sacrifices, talent, génie, tout a été prodigué. Et que l'on n'affecte pas de déplorer amèrement l'impuissance de l'art à ce sujet. Des critiques moroses seuls peuvent avoir les yeux fermés devant les immenses améliorations que l'hygiène publique et privée a introduites dans les sociétés modernes. Que l'on compte les épidémies du temps passé; elles sont nombreuses, et leurs ravages affluents; qu'on les compare avec celles du temps présent; et, en dépit du choléra, tout l'avantage sera en faveur de notre siècle. Marchons donc sur la même route; que l'insuccès nous donne de l'opiniâtreté, et que le succès avive le zèle, et bientôt nous entrerons en possession de conquêtes nouvelles. Après ces considérations, qui m'ont été inspirées par ma confiance dans l'avenir, et par mon admiration pour les grands hommes qui nous ont placés dans l'état prospère où nous nous trouvons, il m'est pénible d'imposer mes faibles idées qui paraîtront très-petites devant l'élévation de mon sujet. Mais, je le répète, ce n'est pas dans cette modeste dissertation que l'on doit mesurer le pouvoir de la science. Que l'on s'adresse ailleurs si l'on veut porter un pareil jugement. Je remplis une tâche, et je la laisserais incomplète si je ne faisais pas l'application des considérations émises dans le chapitre précédent.

Je vais donc reprendre les maladies dont il a été question, et montrer de quelle manière l'étude de leur cause peut enseigner à nous en préserver.

Grandes épidémies — Que pouvons-nous pour empêcher leur établissement dans un pays? J'ai dit que leur cause est inconnue; elle est donc hors de la portée de nos moyens d'action. Convenons donc de notre impuissance pour les maladies de cette série. Quelle terrible objection que le choléra, pour ceux qui ne partagent pas cette opinion! On sait les innombrables mesures que les empires ont prises contre lui : les populations entières se sont levées comme un seul homme, dociles à la volonté du chef qui s'inspirait à toutes les lumières, à tous les conseils; elles ont disputé le terrain avec l'énergie du désespoir : depuis le modeste sachet camphré jusques aux gigantesques cordons de la Russie et de l'Allemagne, rien n'a pu arrêter sa marche. Il en aurait été probablement de même de la grippe, si cette maladie avait, par sa gravité, réveillé les sollicitudes de la science et des gouvernements.

Cependant j'ai dit que les grandes épidémies reconnaissaient des moyens auxiliaires de propagation et d'aggravation : telles sont certaines prédispositions individuelles, des infections, des contagions. Agissons donc dans ce sens; et quoiqu'il nous soit défendu de prétendre arrêter le fléau, nous pouvons faire quelque bien. Pour cela, combattons, évitons ces prédispositions individuelles par l'emploi méthodique des moyens hygiéniques qui, pour le dire en passant, sont toujours utiles, surtout durant le règne des maladies générales. Et quant aux infections et contagions, nous nous comporterons à leur égard ainsi que je vais le dire tout à l'heure.

Maladies catastatiques, petites épidémies. — Quoique la cause soit ici connue, elle provient de sources que nous sommes bien loin de pouvoir tarir à volonté. Il ne dépend pas de nous, en effet, que l'atmosphère soit sèche, humide, froide, etc.; mais nous pouvons, jusqu'à un certain point, nous mettre à l'abri de l'humidité, du froid, de la chaleur, etc., etc. C'est en mettant à la portée des classes pauvres les principales aisances de la vie, qu'elles deviendront à même de résister aux agents délétères qui les entourent. Ici la charité est plus qu'un devoir : c'est un acte de sûreté personnelle; car, en temps d'épidémie, empêcher le nombre des malades, c'est mul-

tiplier pour soi les bonnes chances. Et, reconnaissons-le avec tous les médecins : les populations misérables souffrent plus que les autres durant les maladies générales ; elles sont, comme on l'a dit énergiquement, la matière première de la plupart des fléaux. Ceci est un argument puissant en faveur de l'observance des règles hygiéniques, qui exige, en outre des ressources convenables, l'intelligence nécessaire pour s'en servir.

Je passe actuellement aux maladies de la deuxième catégorie, où la cause est, jusqu'à un certain point, accessible à nos moyens d'action.

Maladies dues au climat. — Si telle condition de localité est reconnue vicieuse, il faut la faire disparaître : ainsi la destruction des forêts rend un pays moins froid et moins humide; ainsi le climat de la France actuelle est moins âpre et plus salubre que celui de l'ancienne Gaule, couverte de bois dans presque toute sa surface. Ces sortes de défrichements facilitent la circulation de l'air, et assurent à l'habitant un aliment plus sain et plus abondant. La disparition des remparts, qui jadis ceignaient la plupart de nos villes ou villages, qu'il fallait alors disposer pour la guerre, a beaucoup contribué à l'assainissement de l'atmosphère qui les entoure.

D'autres fois, au contraire, il est bon d'établir des lisières de bois pour préserver les villes d'un vent froid et humide, ou bien de miasmes qui, développés ailleurs, sont transportés par cette voie.

Maladies miasmatiques d'origine végétale. — L'humidité est le véhicule obligé de ces miasmes comme de ceux qui sont d'origine animale; aussi est-ce contre elle qu'il faut diriger nos efforts. Faites disparaître les eaux qui saturent l'atmosphère, ou bien rendez-les courantes, et par là vous empêcherez la formation des foyers de végétaux en putréfaction. Je pourrais bien citer des villes ou villages long-temps en proie aux fièvres intermittentes, qui maintenant n'en sont plus tourmentés, parce que les marais ont été desséchés, et les eaux stagnantes mises en mouvement.

Parmi les exemples que je pourrais citer à ce sujet, il n'en est pas de plus frappant que celui dont j'ai été le témoin à Andrest (Hautes-

Pyrénées). Cette localité était depuis long-temps ravagée par des maladies parmi lesquelles on remarquait des fièvres intermittentes simples et pernicieuses. Grâce aux efforts de M. le docteur Sarthou, qui, malgré de malheureuses oppositions, a pu surmonter tous les obstacles, des canaux ont été creusés pour les écoulements des eaux marécageuses. L'air est devenu maintenant très-sain; la population n'est plus en proie à des endémies continuelles; et, ce qui est encore digne de remarque, les goîtres, qu'on y remarquait presque partout, ont disparu. M. Sarthou a montré, dans cette circonstance, une sagacité profonde et un dévouement honorable. Il a mérité la reconnaissance de sa commune, dont il est le bienfaiteur. Qu'il me soit permis d'exprimer ici mon tribut d'admiration pour ce qu'il a fait.

Des travaux pareils devraient être entrepris dans les Antilles, et probablement la fièvre jaune serait étouffée dans son berceau. Mais ils exigeraient beaucoup de temps et de grands efforts, car les causes nuisibles y sont établies sur une grande échelle. D'ailleurs elles paraissent acquérir beaucoup d'activité de la part de circonstances atmosphériques dont l'action se combine avec celle des miasmes : je veux parler de la chaleur brûlante des jours, et de la fraîcheur des nuits. Mais je pense que ce froid nocturne serait moins sensible si l'air n'était pas saturé d'eau; et l'on peut assurer que l'état sanitaire serait notablement amélioré, car probablement il ne resterait alors que les fièvres bilieuses qui appartiennent aux pays chauds, la fièvre jaune n'étant à mes yeux qu'une fièvre bilieuse exaspérée par d'autres conditions d'insalubrité.

Cette affection est donc la combinaison d'une épidémie catastatique, et d'une maladie infectieuse; celle-ci étant la cause principale des dangers qu'elle fait courir aux populations, et provenant d'une cause plus facile à corriger que l'autre, c'est vers elle que les efforts prophylactiques doivent converger : détruisez donc tous les foyers d'infection locaux ou généraux, privez l'air de son humidité exubérante, et cette terrible maladie, devenue moins grave et moins générale, perdra aussi ses propriétés contagieuses.

La fièvre jaune est donc aussi susceptible de contagion : cette opinion doit être admise, à moins de taxer d'ignorance et de mensonge les hommes honorables qui l'ont constaté. Par l'effet de l'entassement des causes d'insalubrité, ou bien par des circonstances individuelles, la maladie quelquefois acquiert un haut degré de gravité, et le miasme qui s'échappe du patient, plus d'énergie; d'une autre part, le sujet contagié aurait été puissamment prédisposé : ces deux causes de contagion ont été signalées dans les pays même où la fièvre jaune passe pour non-contagieuse. On avoue, en effet, que la contagion a lieu lorsque le mal est intense, et que des étrangers non acclimatés, sur lesquels par conséquent les influences locales ont agi avec force, fréquentent les malades.

Bien plus, d'après des rapports et des observations dont il est facile de nier la véracité, mais qu'il vaut mieux contrôler et expliquer, la fièvre jaune pourrait passer d'un pays à un autre : ceci s'admettrait très-bien avec ma théorie, et arriverait dans les circonstances suivantes. 1° Transport d'un foyer d'infection ambulant suffisamment actif, dont un navire mal tenu et renfermant des malades offre l'exemple le plus fréquent. 2° Arrivage de ce foyer dans une localité où les conditions de chaleur et d'humidité sont suffisantes. 3° Prédisposition des sujets : tout cela s'est rencontré partout où la fièvre jaune a pu s'établir loin des lieux où elle prend naissance.

Mais alors le fait n'est pas extraordinaire, et on s'en rend aisément raison : d'une part, des populations non habituées au miasme de la fièvre jaune, et sur qui celui-ci peut déployer toute son action (1); de l'autre, ces individus sont soumis aux causes productrices des

(1) On a remarqué que, par l'effet de l'habitude, le corps devenait insensible à l'action des causes qui seraient funestes pour d'autres. Mille exemples prouvent la vérité de cette assertion. Je citerai seulement comme se rapportant plus particulièrement à mon sujet, le privilége qu'ont généralement les indigènes de ne pas contracter la fièvre jaune dans les pays où elle règne habituellement. On observe de plus que, dans les lieux infectés par les fièvres d'accès, les vieillards étaient rarement atteints.

affections bilieuses ; si un foyer d'infection arrive, il trouvera des conditions semblables à celles qui existent dans les Antilles, ce sera une étincelle qui allume un incendie, et la fièvre jaune se propagera : sa cause sera double ; l'une importée, l'autre locale.

D'après cela, la qualité contagieuse de la fièvre jaune mérite d'attirer l'attention des médecins et des gouvernements. Que faut-il donc faire? diminuer les causes d'insalubrité du pays que l'on veut préserver, empêcher autant que possible l'humidité de saturer l'air, enfin, éloigner les foyers d'infection ambulants provenant des régions infectées. Mais cette précaution n'est applicable que pour les côtes où les conditions atmosphériques sont semblables à celles des Antilles, et suffisamment prononcées pour constituer la fièvre jaune de concert avec le miasme qui appartient en propre à cette dernière. Quant aux pays froids, et ceux où les chaleurs sont médiocres, il paraît que, s'ils sont situés bien avant dans les terres, si les règles hygiéniques sont bien observées, le miasme de cette affection y meurt et ne peut donner lieu à une maladie générale. La fièvre jaune n'est donc virulente, c'est-à-dire éminemment contagieuse, que lorsqu'elle rencontre des circonstances atmosphériques ou de localité favorables, et des prédispositions.

Maladies miasmatiques d'origine animale. — Le traitement prophylactique repose sur les mêmes principes que celui des maladies précédentes. Il y a cependant une notable différence en faveur de celles dont je parle actuellement : c'est que nous pourrons souvent détruire le foyer générateur bien plus aisément. Effectivement celui-ci tire sa source des hommes sains ou malades. Éparpillez donc ceux-ci, étendez le miasme dans une suffisante quantité de véhicule atmosphérique pour qu'il perde ses propriétés délétères, et le mal sera coupé à sa racine. Ce moyen est sûr, mais il est une foule de considérations qui s'opposent à son emploi. Ces considérations n'étant pas d'un ordre médical, il ne nous appartient pas de chercher les moyens d'en empêcher l'effet, et la responsabilité de ce dernier ne doit pas peser sur la science. Que des malades soient entassés dans des salles trop étroites ou mal aérées, qu'une armée campe sur un

terrain trop resserré, le médecin fait son devoir en signalant le mal et en proposant le remède; si l'autorité supérieure ne peut pas ou ne veut pas accepter celui-ci, cela ne nous regarde plus, c'est ailleurs que la question doit être agitée.

Toutefois il existe des procédés qui peuvent atténuer les ravages de la maladie, et que le praticien emploie en désespoir de cause, lorsqu'il est obligé de lutter contre un fléau qui serait inévitablement détruit si on l'écoutait. Sans parler de l'emploi de toutes les ressources de l'hygiène, je signalerai l'art des désinfections. Celles-ci chassent les miasmes en les enlevant à l'aide des courants d'air, par le secours des manches à vent, des ventilations, etc., ou bien les détruisent directement avec des fumigations acides ou chlorurées. Malheureusement ces procédés ne sont applicables qu'à des appartements clos; on ne peut pas désinfecter ainsi une ville, un camp, etc. : aussi doivent-ils être considérés comme accessoires, et comme pouvant éviter seulement des malheurs individuels.

Quant aux autres causes prédisposantes, mauvaise nourriture, passions tristes, inclémence de l'air, etc., elles réclament chacune leurs moyens respectifs.

La contagion se montre souvent dans les épidémies de typhus, de dysenterie, de pourriture d'hôpital. Il faut prendre contre elle des précautions d'isolement; mais il ne faut pas oublier que l'isolement ici n'est qu'un palliatif d'une action restreinte, et que l'unique moyen de tout faire disparaître est l'éparpillement des causes d'infection : cela est prouvé par le fait même et par sa contre-épreuve. Toutes les fois que l'on a voulu ou qu'on a pu faire disparaître l'agglomération des hommes, le mal a disparu, et toutes les fois que cette agglomération a eu lieu, le mal a reparu. Ainsi, je ne crains pas de le dire, nous pouvons faire et défaire à volonté des épidémies de typhus, de dysenterie, de pourriture d'hôpital, etc.; vérité d'une importance extrême et pleine de conséquences pratiques du premier ordre. Trop heureux si les conseils de l'art marchaient toujours de concert avec les exigences des circonstances ou de la politique.

Maladies pandémiques. — Le nom seul de ces maladies indique le

remède prophylactique. Supprimez la mauvaise nourriture qui est cause de tout, substituez-lui des aliments et des boissons convenables, et le fléau disparaîtra. Une fois que le médecin s'est assuré du fait et qu'il a donné son opinion, l'autorité ou les individus font le reste.

Maladies virulentes. — Ici l'isolement est une condition de rigueur; et cet isolement doit être différemment ordonné, suivant le mode d'énergie de la cause et ses voies d'introduction dans le corps vivant. Quand le simple contact, la respiration du miasme suffisent pour la propagation du mal, et que celui-ci est un fléau redoutable, construisez des lazarets, établissez des cordons, exigez des quarantaines : telle paraît être la peste. Quand le dépôt du virus sur une muqueuse est nécessaire, ces précautions sont inutiles : mettez seulement vos muqueuses à l'abri. Les moyens de se préserver de l'inoculation s'indiquent d'eux-mêmes. Si des effets sont inquinés, il faut les détruire ou les assainir.

Il est donc fort essentiel de savoir comment une maladie peut se communiquer. Ainsi, la petite-vérole se transmet par inoculation et par l'effet des émanations. Il paraît en être ainsi, quoiqu'à un plus faible degré, pour la scarlatine et la rougeole.

Il ne faut pas oublier non plus que la contagion peut s'exercer des animaux à l'homme : telle est la rage. Il y a même des auteurs recommandables qui pensent que toutes les maladies virulentes nous viennent des animaux. On remarque parmi eux Hufeland et Béclard.

Une maladie n'est pas également contagieuse à toutes ses périodes: ainsi, la rougeole et la scarlatine se communiquent plus facilement au commencement; la variole se transmet surtout à l'époque de la suppuration.

On n'oubliera pas qu'il est des maladies virulentes qu'on est d'autant plus apte à recevoir, qu'on les a subies une ou plusieurs fois; d'autres contre lesquelles on est ordinairement invulnérable après une première atteinte.

Les règles prophylactiques découlent naturellement de l'énoncé seul de ces principes.

Dans toute maladie dont la propagation s'effectue *principalement* par un virus volatil ou fixe, tout se résume donc dans l'isolement ; mais cet isolement doit être raisonné et réglé suivant la nature et le mode d'exercice de ses propriétés.

La vaccine est une affection préservatrice d'une autre plus grave. Elle est un exemple d'une maladie virulente dont il faut favoriser les progrès.

Si l'on pouvait s'isoler convenablement, beaucoup d'affections de cette catégorie s'éteindraient, et celles qui se déclarent sans virus préalable ne se propageraient pas, but important vers lequel doivent tendre tous nos efforts.

J'ai dit qu'une grande partie des maux qui affligent l'humanité pouvaient, dans des circonstances données, et plus ou moins aisément, passer par contagion d'un sujet à un autre : aussi ai-je soigneusement distingué les maladies qui étaient susceptibles de ce mode de transmission en celles qui le revêtent accidentellement et celles qui le présentent habituellement.

Les contagions accidentelles ne méritent pas le peu de cas qu'on en fait : elles sont des sources d'indications qui, quoique subordonnées souvent à d'autres, n'exigent pas moins une prompte satisfaction. Dans toutes les maladies générales, la contagion est possible ; elle est même plus fréquente que dans les maladies sporadiques. C'est même un moyen puissamment auxiliaire de propagation. Il faut donc conseiller l'isolement, surtout aux sujets prédisposés. Mais l'on ne doit pas négliger pour cela la cause principale : au contraire, c'est à la destruction de celle-ci qu'il faut essentiellement s'attacher. Ainsi, l'isolement, lorsque le typhus a envahi une cité, un camp, peut être mis en pratique avec succès. Mais ce serait se tromper que de croire que l'on est à l'abri du typhus, parce que l'on ne communique pas avec les malades ni directement, ni indirectement. D'ailleurs l'isolement amène souvent l'encombrement, et celui-ci donne plus d'intensité à la maladie, parce qu'on augmente l'énergie de sa cause, qui est précisément l'encombrement. Fuyez, au contraire, l'atmosphère infectée, vous pouvez porter avec vous le germe de la maladie;

celle-ci pourra même éclater; mais, dans un air salubre, elle ne se propagera pas. Ainsi, l'isolement ne doit être employé que tout autant qu'il ne contrariera pas les moyens d'assainissement qui seuls feront cesser l'épidémie. Ces moyens sont, pour le typhus, comme je l'ai dit plus haut, l'éparpillement des hommes sains ou malades.

Quant à la contagion des maladies sporadiques, il ne m'appartient pas d'en traiter ici.

FIN.

FACULTÉ DE MEDECINE
DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. CAIZERGUES, Doyen. Clinique médicale.
BROUSSONNET. Clinique médicale.
LORDAT, *Suppléant*. Physiologie.
DELILE. Botanique.
LALLEMAND. Clinique chirurgicale.
DUPORTAL. Chimie.
DUBRUEIL. Anatomie.
DUGÈS, *Examinateur*. Path. chir., opérations et appareils.
DELMAS. Accouchements.
GOLFIN, *Examinateur*. Thérapeutique et Matière médicale.
RIBES. Hygiène.
RECH, *President*. Pathologie médicale.
SERRE. Clinique chirurgicale.
BÉRARD, *Examinateur*. Chimie médicale-générale et Toxicol
RENÉ. Médecine légale.
N..... Pathologie et Thérapeutique générales.

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. Aug.-Pyr. De CANDOLLE.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER.
KUHNHOLTZ.
BERTIN.
BROUSSONNET fils.
TOUCHY, *Examin.*
DELMAS fils, *Examinat.*
VAILHÉ.
BOURQUENOD.

MM. FAGES.
BATIGNE.
POURCHÉ.
BERTRAND, *Suppl.*
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

MATIÈRE DES EXAMENS.

1er Examen. *Physique, Chimie, Botanique, Histoire naturelle, Pharmacologie.*

2e Examen. *Anatomie, Physiologie.*

3e Examen. *Pathologie interne et externe.*

4e Examen. *Thérapeutique, Hygiène, Matière médicale, Médecine légale.*

5e Examen. *Accouchemens, Clinique interne et externe.* (Examen prat.)

6e et dernier Examen. *Présenter et soutenir une Thèse.*

SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés ; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobres et méprisé de mes confrères, si j'y manque !